

pas trop portés pour Mgr Laurent ...¹⁾ Le gouverneur est plus catégorique ; en 1846 il confie au chancelier qu'« une émigration commence. Elle nous ôtera, je le prévois, nos meilleurs sujets auxquels l'évêque Arnoldi de Trèves tend les bras, car dans ce diocèse où l'on exige d'un prêtre d'autres qualités que celle d'être fanatique, il y a pénurie d'ecclésiastiques. »²⁾ L'existence de ce mouvement d'« émigration » est confirmée par un échange de lettres qui a lieu entre le chargé d'affaires du Saint-Siège à La Haye et l'évêque Arnoldi, mais se trouve en même temps réduit à des proportions plus modestes que le rapport du gouverneur ne semblerait l'indiquer. Ferrieri va aux informations et s'adresse confidentiellement à l'évêque de Trèves. « Il m'a été rapporté, écrit-il, que quelques ecclésiastiques zélés du Vicariat Apostolique de Luxembourg ne pouvant plus supporter la sévérité et les exigences de Mgr Laurent se sont trouvés dans la nécessité de quitter à regret leur pays natal et ont fixé leur domicile dans le diocèse de Trèves. Ce fait, s'il existe, ne peut pas manquer d'avoir une certaine gravité, d'autant plus que le personnel du clergé dans le Vicariat apostolique semble être insuffisant pour les besoins spirituels des fidèles. V. Gr. qui peut-être n'ignore pas l'état des affaires religieuses dans le Grand-Duché m'obligerait infiniment si Elle daignait me donner quelques renseignements non seulement sur l'existence du fait exposé mais encore sur les autres faits qui pourraient être parvenus à la connaissance de V. Gr. touchant l'administration de Mgr Laurent. En Vous priant, Mgr, d'attribuer cette demande au devoir de ma position et à la gravité de l'affaire je ... etc. »³⁾ Dans sa réponse Arnoldi parle de deux prêtres luxembourgeois qui ont demandé à être reçus dans le diocèse de Trèves. Le premier, desservant à Kautenbach, d'humeur voyageuse, y avait déjà exercé des fonctions ecclésiastiques avant de passer dans le Grand-Duché ; le second, desservant à Wahlhausen, désire quitter son poste parce qu'il s'est brouillé avec le bourgmestre de la commune, à ce qu'il dit. Aucun d'eux ne s'est plaint du vicaire apostolique. « Uebrigens weiss ich bestimmt, dass die grosse Mehrzahl und sanior pars des Lux. Klerus von ganzer Seele Hrn. Laurent ergeben ist, was auch daraus hervorgeht, dass die Geistlichkeit des Apostolischen Vikars demselben vor zwei Jahren zum Zeichen ihrer Hochachtung und Anhänglichkeit einen prachtvollen Reisewagen aus gemeinschaftlichen Beiträgen geschenkt hat. Die Freimaurer, die in der Regierung in Luxemburg sehr stark sind, legen dem energischen Auftreten des Herrn Laurent alle erdenklichen Hindernisse in den Weg und suchen alle seine Schritte in schiefes Licht zu stellen. Und so scheint auch das Ansuchen der beiden oben genannten Pfarrer um Entlassung aus dem Unterthanenverband des Grossherzogs von jener Seite ohne Grund dem Herrn

¹⁾ A. Calmes : op. cit., p. 357.

²⁾ *ibid.*

³⁾ Ferrieri à Arnoldi, 2 octobre 1846. Arch. de l'Evêché de Trèves.